Taverny (95). Une fratrie expulsée de son logement social après des « actes graves de délinquance » : vol en réunion avec violence, escroquerie en bande organisée…

22/04/2024 à 17h53



Une fratrie a été expulsée de son logement social à Taverny après avoir commis “*des actes graves de délinquance à proximité de son lieu d’habitation*”, annonce le préfet du Val-d’Oise, lundi 22 avril, sur X. Pour obtenir la résiliation du bail par le tribunal judiciaire de Pontoise, la préfecture du Val-d’Oise, explique avoir mené “*une action civile spécifique*“, en lien avec la ville de Taverny.

Dans son message, la préfecture énumère les “faits de délinquance” qui ont conduit les autorités à prendre la décision d’expulser la famille: vol en réunion avec violence, dégradation et vandalisme dans un établissement scolaire proche, usage, détention et transports de produits stupéfiants

et escroquerie en bande organisée.

BFMTV